

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

René DALLOZ
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

Henri POLAK a 70 ans



Henri Polak a 70 ans.

C'est le 22 février qu'a eu lieu cet heureux anniversaire auquel ont participé tous nos camarades diamantaires de Hollande et aussi de Belgique.

Nous ne voudrions laisser passer cet heureux jubilé sans apporter aussi le témoignage d'amitié des diamantaires français au sympathique Président de notre Alliance Universelle qui a conservé toute son activité.

**

Polak est un ancien ouvrier débruteur. Sa grande intelligence et sa ténacité

au travail firent qu'il conquit bien vite dans les sphères de la société un rôle de premier plan.

Il fut le promoteur d'abord, et ensuite l'âme vivante de la puissante organisation l'A.N.D.B. d'Amsterdam, de laquelle il remplit le poste de Président avec toutes ses hautes qualités, son esprit clairvoyant et sa grande expérience.

Depuis aussi sa création, avec le même tact et son talent de lutteur et d'administrateur, il préside aux destinées de notre internationale, l'Alliance Universelle des Ouvriers diamantaires. Ses conseils avisés et son initiative font de lui

une personnalité marquante et des plus écoutée de l'industrie et du commerce diamantaires.

Nos vieux camarades jurassiens doivent encore se souvenir de sa première venue à Saint-Claude en 1907, où se tint le deuxième congrès de l'Alliance. En un magnifique exposé, que j'aime à relire, il sut montrer la grandeur et la force de l'organisation syndicale, avec ses caisses résistantes; et, pour reprendre ses propres paroles: « On ne peut combattre le capitalisme qu'avec les moyens mêmes du capitalisme ».

Il devait revenir aussi à Saint-Claude en 1929, lors d'une réunion du Bureau de l'A.U.D., mais je ne devais faire sa connaissance que lorsqu'on me confia en 1932, la fonction de permanent des diamantaires français.

A cette époque, à l'occasion du trois centième anniversaire de l'Université d'Amsterdam, le Sénat décernait à Henri Polak, le titre de Docteur honoris causa es-philosophie et lettres de cette Université. Cette distinction honorifique marque bien le rang élevé occupé par notre camarade dans les milieux intellectuels. C'est bien aussi la preuve incontestée du chemin parcouru jusque dans le niveau élevé de la société par l'ancien ouvrier débruteur. C'est aussi la juste récompense venant couronner son travail opiniâtre vers plus de connaissance, ses efforts inlassables vers l'émancipation.

Rédacteur de leur hebdomadaire syndical, il lutte aussi sur le terrain politique et c'est comme membre du parti social-démocrate que la confiance du peuple lui valut d'être son représentant au Sénat.

**

Aujourd'hui, Polak fête son 70^e anniversaire.

Nous sommes de cœur avec lui, avec les camarades qui manifestent leur joie et qui l'honorent, avec ceux qui lui témoignent leur reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour eux au cours de cette carrière si noblement remplie.

René DALLOZ.

ALLIANCE UNIVERSELLE

Avis concernant l'Italie

Le Bureau de « L'Alliance Universelle des Diamantaires » porte à la connaissance des membres de toutes les organisations affiliées, qu'ils ne peuvent s'engager d'aucune façon pour aller travailler en Italie. Si une offre de la sorte leur est faite, ils doivent en référer immédiatement à leur direction.

De plus amples détails concernant cette affaire seront communiqués sous peu.

LE BUREAU DE L'A. U. D.

D^r HENRI POLAK, *Président.*

A. DAEMS, *Secrétaire.*

Des tailleries en Italie !

Après les tentatives de Brighton et d'Afrique du Sud qui ont échoué, et celle d'Allemagne qui a réussi, voilà qu'en Italie on s'oriente vers la taille du diamant.

Cela se ferait sous la direction d'une firme hollandaise, la firme Granaat d'Amsterdam, qui, sans doute, est épriue d'une telle intention que le gouvernement italien lui apportera son appui total, à commencer par son concours financier de quelques millions de lires de subvention. Sans doute aussi, pour permettre d'introduire au régime de l'autarchie, une exploitation diamantaire afin que la bourgeoisie italienne ne soit plus obligée d'importer ses diamants des pays où règne encore la démocratie.

Des camarades diront peut-être, ou seulement le penseront, qu'il ne faut pas craindre l'adaptation et le développement d'une industrie diamantaire en Italie, la main-d'œuvre italienne ne semblant guère se prêter à ce genre de travail ?

Je dirai tout de suite qu'une telle conception ne peut avoir raison aujourd'hui, surtout que nos venons de connaître l'exemple du développement rapide, malgré la période de crise, de l'industrie en Allemagne.

Il faut, au contraire, se pénétrer de l'idée que cela est un danger imminent qui peut avoir de graves conséquences pour l'industrie diamantaire internationale.

Je sais très bien que pour l'Allemagne, une cause importante a joué, qui a facilité l'extension de l'industrie diamantaire, c'est que, en 1929, existaient déjà en Allemagne, près de 3.000 ouvriers, et qu'en somme, ceux-ci ont développé une industrie déjà créée.

Les ouvriers diamantaires allemands ont trouvé aussi dans leur entourage direct, dans les régions de Hanau, Idar, Oberstein, une main-d'œuvre facile à adapter à la taille du diamant, parmi les nombreux ouvriers lapidaires. Ces facteurs importants qui ont permis au nombre des diamantaires des régions précé-

tées de passer de près de 3.000 à 7.000, n'existent pas dans la situation qui nous préoccupent aujourd'hui.

Il y a bien eu à Milan autrefois, et peut-être encore maintenant, un ou deux diamantaires, mais qui ne s'occupaient que de la retaile auprès des bijoutiers. Cela est si peu important, que je pourrais me dispenser d'en parler.

Cependant, le développement technique qui est résulté dans le métier de diamantaire du sciage du diamant, est un élément favorable à son apprentissage. Il permet une adaptation plus facile et plus rapide au métier, et par conséquent, d'y gagner plus vite un salaire — et il n'est un secret pour personne que l'importance du salaire a toujours été la source de développement d'une industrie.

Pour ce qui nous concerne, si nos salaires apparaissent et sont encore faibles, celui qui possède quelques connaissances du régime d'outre-Alpes, saura que, là-bas, ils seraient des salaires élevés.

Il est possible aussi, que l'implantation et le développement de l'industrie en Italie se présentent sous le même principe que celui employé en Allemagne, c'est-à-dire, avec l'octroi par le gouvernement, d'une participation, directe ou indirecte dans les salaires payés. J'ai expliqué en temps opportun, ce qu'a eu de préjudiciable ce dumping, pour nous et pour les centres hollandais et belges.

Cette pratique ne pourrait durer longtemps, mais pendant le peu de temps qu'elle pourrait tenir, elle suffirait à jeter de nouveau la perturbation dans les salaires, ce qui serait désastreux pour toute l'industrie et le commerce diamantaires.

En aucune façon, il n'est possible d'admettre cette expérience, encore beaucoup plus en un moment où l'industrie connaît du chômage, quand dans tous les centres des ouvriers sont sans travail.

Il est bien certain que ce n'est pas dans le Jura que l'on trouvera des camarades disposés à se prêter à la tentative italienne. L'expérience de l'industrie de la pipe doit bien servir de leçon.

René DALLOZ.

AVERTISSEMENT

Il nous est signalé que des patrons ne daignent pas porter le prix des pierres sur les plis, à la remise du travail.

Cette manière de faire serait-elle une méthode sciemment employée dans le but de gagner sur le sériage des pierres ?

Nous ne voulons pas croire à une telle supposition.

Nous demandons aux camarades d'exiger, comme il a été convenu avec les employeurs, que le prix des pierres soit porté sur les plis, et aussi de nous informer, si remède n'est pas apporté, des employeurs qui persistent dans ce procédé.

Dans les Centres

Saint-Claude et ses Sections

Depuis la publication de notre dernier bulletin, nous n'avons pas de changement important à signaler pour ce qui se rapporte à notre région.

La taille « fantaisie » est toujours la plus atteinte, mais comme il est donné à la place du travail en « rond », le chômage est peu conséquent.

La maison Waille fait, maintenant, travailler 40 heures.

Nous avons eu des chômeurs chez M. David et M. Rabinowitch. Nous apprenons que ce dernier cesserait de donner du travail momentanément. A indiquer aussi du chômage chez les ouvriers débruteurs, et deux maisons qui faisaient moins de 40 heures.

Les autres personnels travaillent normalement.

Il nous est pénible d'avoir toujours à regretter la mauvaise qualité des bruts dans trop de maisons, ce qui produit, sur le salaire des ouvriers, une baisse souvent très importante, et cela, bien que nos employeurs parlent fréquemment — pour ne pas dire toujours — des bonnes qualités de marchandises.

De parler de bonne marchandise, cela, parfois, encourage; mais pour donner satisfaction, il faudrait tout de même en donner.

— Les camarades en retard dans le paiement de leurs cotisations syndicales, voudront bien s'en acquitter à la permanence ou nous les faire parvenir le plus tôt possible.

Felletin

A Felletin, quatre camarades sont toujours au travail à la coopérative. Ils sont maintenant adhérents au syndicat de St-Claude depuis le 1^{er} janvier.

BELGIQUE

Comme le font apparaître les statistiques publiées d'autre part, le marché du travail a été très affecté en Belgique.

Du nombre d'environ 10.000 ouvriers occupés pendant l'activité du métier courant 1937 à l'A. D. B. seulement, les effectifs au travail sont descendus à 4.000 fin décembre dernier. Depuis cette date, les effectifs occupés sont remontés à près de 7.000 par suite de l'amélioration de la situation.

— Communiqué de « l'Union Internationale des Organisations Diamantaires » :

Les bureaux de la Commission internationale pour le Commerce et l'Industrie diamantaire dans les divers centres, ont, à plusieurs reprises, conféré au cours des dernières semaines, et ont constaté avec satisfaction que les prix du diamant brut se sont inébranlablement maintenus et reposent sur des bases très solides;

Qu'en outre, les organisations compétentes ont conjugué leurs efforts pour maintenir le niveau des salaires dans tous les centres diamantaires;

Que, tenant compte de ces facteurs favorables, elles sont d'avis qu'il n'y a momentanément pas lieu de prendre d'autres mesures.

HOLLANDE

En Hollande, les effectifs au travail sont en augmentation de 450 unités sur décembre, où le nombre d'ouvriers occupés était descendu à 900 sur 3.000 employés dans l'industrie précédemment.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Malgré le calme qui a sévi dans les affaires diamantaires à la fin de l'année dernière, les valeurs diamantifères se sont bien maintenues, influencées par la reprise de la Bourse de New-York.

Le 11 janvier, la De Beers Ordinaire est montée à 1.996, la De Beers Préférence à 2.145, la Jagersfontein à 269.

Par la suite, obéissant au recul général des valeurs en Bourse, elles sont très agitées. Les bruits qui ont circulé d'après lesquels le dividende qui serait payé sur la De Beers Ordinaire serait inférieur à celui prévu antérieurement, et aussi la non reprise d'activité dans les achats de diamants, par les acheteurs américains, ont été des facteurs défavorables. Après un recul le 17 février, où la De Beers Ordinaire cote 1.588, l'action Préférence 1.972 et la Jagersfontein 215, leurs cours se raffermisent au 28 février, où elles terminent respectivement à 1.728, 2.005 et 228.

Le marché du brut est toujours très sain. Les dernières ventes effectuées par la « Diamond Corporation » ont confirmé la fermeté des prix qui ont subi une hausse de 3 %. Dans l'ensemble, il n'a été vendu que peu de marchandises à scier.

Le marché du taillé est encore calme et la taille fantaisie est toujours la plus affectée. Cependant, les prix demeurent fermes, ce qui ne peut être que favorable à l'industrie.

Nous publions ci-après les considérations générales sur la situation de l'industrie, par M. Lipschutz, parue dans « l'Industrie Belge du Diamant » :

Bonne et mauvaise, voilà les deux adjectifs à sens opposé et qui sont en ce moment adaptables tous deux à la situation de la branche diamantaire.

Bonne est l'épithète qui convient à la situation si nous pensons au fait jamais constaté auparavant que, malgré le calme extraordinaire des affaires, les prix de l'article taillé se maintiennent fermes.

Bonne convient aussi lorsque nous pensons aux prix du brut, qui se maintiennent fermes parce que la « Diamond Corporation » ou mieux la société de vente « The Diamond Trading Compagny » ne montre pas trop de brut et tient compte de la situation du marché du taillé.

Bonne convient encore, si nous considérons qu'en ce moment tout est mis en œuvre pour maintenir à tout prix les salaires, tant en Belgique que dans les autres centres.

Bonne enfin, parce que le pourcentage des chômeurs augmente normalement et reflète à peu près l'image exacte de la situation dans notre branche.

Lorsque nous examinons les statistiques, nous constatons qu'il y a aux Pays-Bas environ 70% de chômeurs. En Belgique, il y en a environ 60% et en Allemagne environ 80%. Qu'en Belgique il y ait moins de chômeurs que dans les autres centres, trouve sa raison dans le genre de produits taillés en Belgique. Les stocks de brut rond, brut à scier, ont diminué en de fortes proportions pendant la dernière mi-année. C'est ce qui a amené nos fabricants, et surtout ceux qui travaillent les petites pierres, à chercher une compensation dans les produits clivables et faisables. La Belgique reste encore toujours la mieux outillée pour ce genre d'arti-

cles, et les ouvriers belges savent mieux que quiconque effectuer le travail difficile de ces qualités. Ajoutons à cela que la demande en taillé ordinaire s'est accrue de par la mauvaise situation générale, tandis que celle des meilleurs produits diminuait fortement. Enfin, il faut remarquer qu'on travaille en Allemagne pendant 48 heures et dans les autres centres pendant 40 heures par semaine, de sorte qu'il est naturel de voir le nombre de chômeurs atteindre dans ce centre un pourcentage plus élevé que dans les autres centres.

Prise en général, la situation, telle que l'avons exposée ci-dessus, apparaît donc comme pouvant être nommée *bonne*. Elle est saine en tout cas et le communiqué publié ces jours derniers par les bureaux de la Commission Internationale et dont il ressort qu'il n'y a pour le moment aucune nécessité de prévoir des mesures spéciales, est selon nous, le bon sens même.

Ayant exposé pourquoi nous prétendons que la situation du commerce du diamant est bonne, nous devons y ajouter, malheureusement, pourquoi, selon nous, nous devons lui appliquer aussi l'épithète « *mauvaise* ».

Mauvaise est certes l'appellation qui convient lorsqu'il y a peu de demande; lorsque se concluent peu d'affaires et que la situation mondiale en général entrave considérablement le commerce du diamant taillé. La situation de notre branche n'a d'ailleurs pas été brillante pendant la seconde moitié de l'année 1937. On avait mis tous ses espoirs dans les ventes de Noël en Amérique. Mais la crise boursière y sévissant, causa une nouvelle stagnation dans notre branche.

Mauvaise est aussi l'épithète qui convient lorsque les fabricants ne gagnent pour ainsi dire rien; lorsque les ouvriers chôment en grande partie et lorsque la demande en taillé est tombée à un niveau très bas.

Il nous reste le grand espoir que les bons côtés de la situation, cités par nous, seront à même de faire monter les prix, aussitôt que la moindre amélioration dans la demande en taillé se sera fait sentir. Ces bons côtés forment en effet la base saine sur laquelle reposent les prix du taillé et nous espérons que tout sera fait pour la garder intacte.

J. LIPSCHUTZ.

NOS MORTS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre camarade :

Marius FUMEY
du Syndicat de Saint-Claude
(Section de Foncine-le-Haut)

décédé le 20 Décembre 1937, à l'âge de 34 ans.

A sa famille si cruellement éprouvée, l'organisation adresse ses bien sincères condoléances.

CAMARADE !

Exige que le prix du travail soit porté sur le plan.
Contrôle le poids de tes pierres.
Veille à l'application des lois sociales.

Notre assurance-accidents

Nous pensons utile de porter à la connaissance des camarades, quelques indications sur nos deux polices d'assurances-accidents, peut-être encore inconnues de beaucoup, et qui, cependant, pourraient leur être d'un grand intérêt.

Nos polices. — Nous avons deux polices dont les garanties sont exactement les mêmes, mais l'une s'adresse aux ouvriers en usine, c'est-à-dire, aux camarades travaillant dans l'atelier de leur employeur et déjà garantis contre les accidents du travail par l'assurance-loi.

Pour ces camarades, notre police garantit tous les accidents pouvant survenir hors de l'usine, en dehors du métier de diamantaire, au cours des habitudes journalières. C'est la *police semi-complémentaire*.

L'autre police s'adresse aux ouvriers à domicile ou travaillant dans une usine où seulement ils louent leur place.

Elle les assure contre tous les accidents du travail pouvant survenir au cours de l'exercice de leur métier de diamantaire, et les accidents dont ils peuvent être victimes en vaquant à leurs habitudes quotidiennes. C'est la *police complète*.

Taux et paiement des primes. — Police complète: 18 francs par trimestre; — Police semi-complémentaire: 15 francs par trimestre.

La cotisation est payable par trimestre et d'avance, le 1^{er} de chaque trimestre civil, au secrétaire du syndicat. On peut aussi s'acquitter pour plusieurs trimestres.

La pratique de l'automobile avec conduite et de la motocyclette entraîne une prime supplémentaire annuelle de 20 fr.

Adhésion. — On peut adhérer facilement à l'une ou l'autre police, sans que l'avenant parte pour une durée déterminée.

Le secrétaire du syndicat fera signer en double exemplaire à l'intéressé, un avenant d'adhésion.

Annulation. — Tout assuré qui désire se retirer de l'assurance, peut la faire à n'importe quelle période de l'année.

Il lui suffira d'en informer le secrétaire du syndicat qui lui fera signer en double exemplaire, un avenant d'annulation.

Garanties aux assurés. — En cas de mort accidentelle: un capital de 10.000 francs.

En cas d'incapacité temporaire: une allocation quotidienne de 15 francs.

Cette allocation quotidienne est due à partir du lendemain de l'accident, elle est payable pendant 300 jours, compris dimanches et jours fériés.

En cas d'invalidité permanente: une indemnité basée sur un capital de 30.000 francs, et selon un barème établi.

Déclaration d'accident. — Les déclarations d'accident doivent être faites dans le plus bref délai possible, avec la remise d'un certificat médical attestant de l'accident, au secrétaire de syndicat qui fera immédiatement le nécessaire auprès de la Société assureuse.

Les camarades qui désireraient s'assurer ou avoir des renseignements complémentaires, voudront bien s'adresser à la Permanence.

Soyez à l'écoute

Camarades sans-filistes !

Tous les mardis, écoutez à la radio, la voix de la Confédération Générale du Travail.

Emissions à 19 h. 45, au poste de Radio-Paris, relayé par les postes de Bordeaux P. T. T., Montpellier et Grenoble.

Chaque semaine, écoutez les émissions du Centre Confédéral d'Education Ouvrière :

Le mardi, de 18 h. 30 à 19 heures, à la Tour Eiffel, relayée par Lille, Lyon, Nice, Toulouse. Cette émission est répétée le *mercredi* de 18 heures à 18 h. 30 à Paris P.T.T., Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg.

Le jeudi, de 18 h. 30 à 19 heures, à la Tour Eiffel, relayée par Lille, Lyon, Nice, Toulouse. Cette émission est répétée le *vendredi* de 18 heures à 18 h. 30 à Paris P.T.T., Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg.

Le texte des émissions peut vous être adressé sur demande, dans les conditions suivantes : une causerie : Un franc cinquante (représentant les frais de dactylographie et d'envoi).

Abonnement d'un mois aux quatre causeries hebdomadaires (soit : 16 causeries dans le mois) : Vingt francs.

Adresser les versements au C. C. du C. C. E. O., Paris 1019-83, en mentionnant au talon du chèque : « Emissions du C. C. E. O. : abonnement. »

Pour le "Rayon de Soleil"

Grosleziat, Genève.....	2 "
Raymond Simone, St-Claude.....	20 "
Vuillet Victor, Chassal.....	5 "
Reymondet Louis, Chaumont.....	1 30
Gros Marcel, St-Claude.....	3 90
Anonyme, —	75 "
Berthon Louis, % s/matériel	25 70
Lacroix Denis, Gex	2 50
Société Adamas, à l'occasion de son 45 ^e anniversaire.....	150 "
Ponard Edmond, St-Claude.....	10 "
Berthon Louis, % s/matériel	40 20
Saintoyant Henri, Chaumont.....	10 "
Reffay Marcel, Saint-Claude.....	2 "
Duraffour Georges, Saint-Claude..	3 "
B. A., Saint-Claude.....	5 "
Berthon Louis, % s/matériel.....	36 40
Vente stèles usines Adamas Saint-Claude, Chassal, Chaumont ; Juhau, Rey, Jeantet et L. David, Lamoura.....	1530 "
Total.....	1922 "
Listes précédentes.....	68 55
Total pour l'année 1937....	1990 55

Merci aux généreux donateurs.

La précieuse et principale ressource du

Rayon de Soleil
est la POUDRE NOIRE
N'oubliez pas de racler
vos cercles.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 15 au 20 Novembre .	12.484	6 433
Du 22 au 27 — .	12.482	5.623
Du 29 Nov. au 4 Déc. .	12.482	5.050
Du 6 au 11 Décembre .	12.476	4.247
Du 13 au 18 — .	12.839	4.171
Du 20 au 25 — .	12.390	4.386
Du 26 Déc. au 1 ^{er} Janv. .	12.404	4.179
Du 3 au 8 Janvier ...	12.408	5.100
Du 10 au 15 — ...	12.418	5.439
Du 17 au 22 — ...	12.434	5.688
Du 24 au 29 — ...	12.443	5.957
Du 31 Janv. au 5 Févr. .	12.469	6.196
Du 7 au 12 Février....	12.461	6.467
Du 14 au 19 —	12.461	6.737

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 22 au 27 Novembre .	1.465	2.285
Du 29 Nov. au 4 Déc... .	1.294	2.464
Du 6 au 11 Décembre .	1.048	2.715
Du 13 au 18 — .	964	2.794
Du 20 au 25 — .	911	2.827
Du 26 Déc. au 1 ^{er} Janv. .	908	2.830
Du 3 au 8 Janvier ...	917	2.819
Du 10 au 15 — ...	967	2.759
Du 17 au 22 — ...	1.068	2.655
Du 24 au 29 — ...	1.113	2.615
Du 31 Janv. au 5 Févr. .	1.217	2.498
Du 7 au 12 Février....	1.255	2.467
Du 14 au 19 —	1.322	2.403

A vendre balance à carat avec série de poids.
S'adresser à la Permanence.

Polisseurs vous pouvez vous procurer une jauge aux meilleures conditions.
En vente à la Permanence.

A vendre dops Betttonville, premier modèle, avec accessoires, ainsi qu'un jeu de tenailles à bille.
S'adresser à la Permanence.

Les dops mécaniques fabriqués par Monsieur GRENIER sont en vente à la Permanence.

A vendre un pilon en bon état. — S'adresser à la Permanence.

A vendre un jeu de tenailles, état neuf, ainsi que quelques coquilles bronze.
S'adresser à la Permanence.

En vente à la Permanence

LA

TABLE DE CLASSEMENT

qui permet de connaître sur le champ la série d'une quelconque partie de pierres

LA TABLE DE CLASSEMET doit être entre les mains de tous les diamantaire.

Au patron, elle évite des calculs longs et fastidieux et des erreurs toujours ennuyeuses.

A l'ouvrier, elle permet de contrôler sans aucune difficulté la série et, partant, le prix de ses pierres.

PRIX { A la Permanence... 5 francs
Par la Poste..... 5 fr. 25

Les griffes pour coquilles mécaniques

fabriquées par Louis BERTHON se trouvent à la Permanence.

D. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude.

R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, René DALLOZ.



CAMARADES !

Pour vos achats en Montres, Carillons, Bijoux, etc., adressez-vous en confiance à la

Société Coopérative Ouvrière " LA MONTRE "

LAC-OU-VILLERS (Doubs)

qui vous offre la qualité la meilleure, au meilleur prix.

N'oubliez pas que les camarades de "LA MONTRE" sont syndiqués comme vous, donc vous devez les aider.

Catalogues gratuits et conditions spéciales aux lecteurs du Bulletin.

